Envoyé en préfecture le 22/09/2026
Reçu en préfecture le 22/09/2026
Publié le
ID : 022-212203426-20260616-0206202604-DE

Mairie de Trébédan

Département des Côtes d'Armor

DELIBERA
Conseil Municipal ordinaire
Séance du 16 juin 2026
18h30

L'an deux mille vingt-six, le seize juin à dix-huit heures trente minutes, le Conseil Municipal de TREBEDAN légalement convoqué, s'est réunis dans la salle de réunion de la Mairie, sur la convocation qui leur a été adressée par le maire, sous la présidence de M. Didier IBAGNE, Maire.

Étaient présents Mesdames et Messieurs :
IBAGNE Didier, PAUTHONNIER Eddy, BLANCHARD Ludivine, Filipe DE ALMEIDA NETO, Céleste DE ALMEIDA NETO, ABOAF Aurore, Policarpo MENDES RIBEIRO, Mélanie VAUTIER, Ghislaine de SALINS

Absents excusés : LAMY Didier Thibault MARCHADIER

Secrétaire de Séance : Eddy PAUTHONNIER

Conseillers en exercice : 11 - Conseillers présents : 9 – Votants : 9

PNR APPEL A CANDIDATURES DE LA DEUXIEME EDITION DU PROGRAMME RECRE EN HERBE

Monsieur le Maire fait part du mail reçu du PNR pour un appel à candidature de la deuxième édition du programme Récré en Herbe.

Après en avoir délibéré le conseil municipal décide à l'unanimité de candidater et de travailler conjointement ce dossier avec l'équipe pédagogique de l'école Le Blé en Herbe.

Certifié exécutoire compte tenu
de la transmission en Sous/Préfecture

Pour extrait conforme au registre
des délibérations du conseil municipal de Trébédan
Fait à Trébédan le 16 juin 2026
Le Maire,
Didier IBAGNE

MAIRIE DE TREBEDAN 22980 (Côtes-d'Armor)

Le secrétaire de séance
Eddy PAUTHONNIER